



Vous cherchez un hébergement, un restaurant ou d'autres activités accessibles à proximité des sentiers ?

Rendez-vous sur :
www.access-i.be
www.ardennebelge.be
 > Pratiques > Tourisme & Handicap

Retrouvez l'ensemble des circuits accessibles en Becasine sur le territoire de l'Ardenne méridionale et les actions menées sur
www.ardenne-meridionale.be/projets/tourisme



PROVINCE DE LUXEMBOURG
 En collaboration avec All Access



Crédits photos : J. Meersman, OT de Gedinne, OT de Wellin, PNAM, T. Meunier.
 É.R. : Parc naturel de l'Ardenne méridionale, Rue de la station 1C - 6850 Paliseul

CONSEILS POUR L'UTILISATION

MONTAGE
 La Becasine se monte et se démonte en quelques minutes. Elle est transportable dans la plupart des véhicules. Dimensions de l'outil démonté : barres - 16 sur 163 cm ; structure principale - 60 sur 90 cm. Des consignes de montage vous seront transmises lors du prêt.

GUIDAGE

Deux personnes sont nécessaires pour faire avancer la Becasine (une à l'avant, une à l'arrière). Prévoyez toutefois d'être une équipe de quatre personnes afin de pouvoir vous relayer et réaliser le circuit aisément. Il est aussi faisable de pousser/tirer la Becasine à quatre en même temps.

Si possible, placez les personnes de tailles similaires aux postes de tireur et de pousseur. Cela permet de garder les barres à la même hauteur et facilite le travail des bras.

Différents obstacles peuvent être présents sur les sentiers. Abordez-les doucement en plaçant l'outil de manière perpendiculaire à ceux-ci afin de conserver sa stabilité (plus de détails sur les obstacles à l'intérieur du dépliant). Pensez aussi à bien communiquer entre vous : le pousseur (à l'arrière) a une meilleure visibilité sur la stabilité de l'outil et devra avertir le tireur (à l'avant) en cas de déséquilibres.

En descente, veillez à retenir la Becasine pour freiner sa vitesse.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Si le circuit emprunte une route ou une piste cyclable, prêtez attention à la circulation des voitures et des vélos, ainsi qu'aux traversées de voiries. Privilégiez les passages piétons et les trottoirs.

Le port du gilet jaune pour les accompagnants est conseillé (à prévoir par ceux-ci).

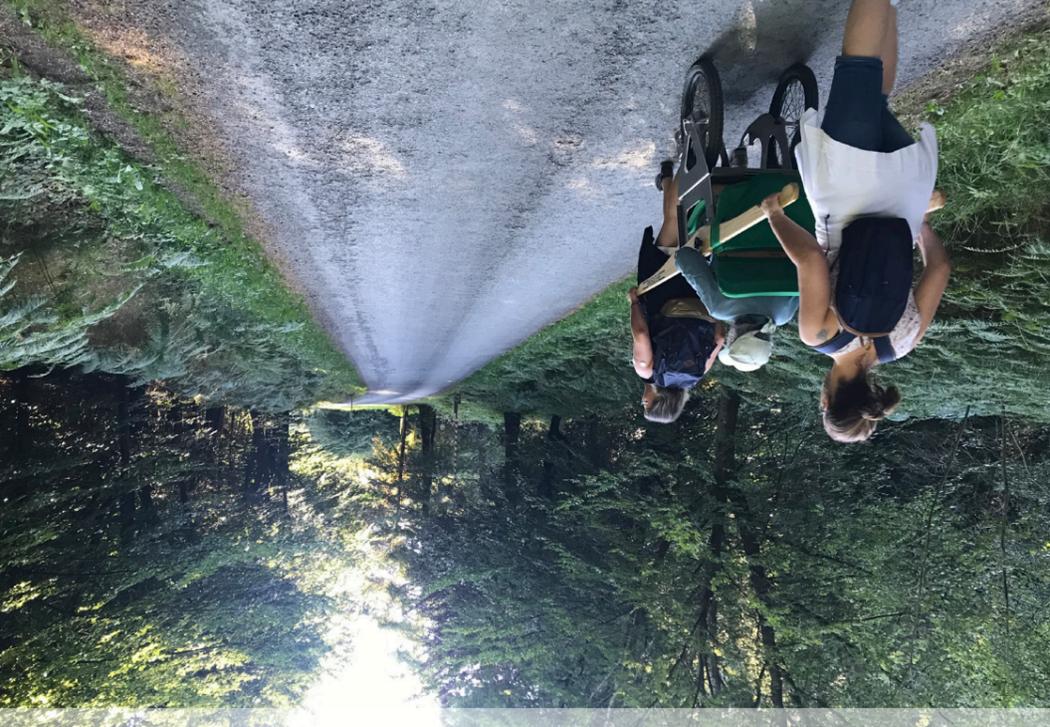
MÉTÉO

La personne sur la Becasine n'est pas en mouvement. Elle pourra avoir plus froid que les marcheurs. Un plaid est toujours le bienvenu (à prévoir par les utilisateurs). En cas de précipitations, les circuits risquent d'être bons. La Becasine est équipée de pneus tout-terrain, néanmoins le maniement de l'outil pourra être un peu plus difficile. Lors de fortes chaleurs, n'hésitez pas à vous hydrater et à faire des pauses à l'ombre.

UN OUTIL TOUT-TERRAIN

La Becasine est un fauteuil de randonnée permettant à une personne se déplaçant difficilement ou ne sachant pas marcher de parcourir des chemins accompagnés et forestiers avec le soutien de plusieurs coéquipiers.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale met une Becasine gratuitement à votre disposition à l'Office du Tourisme de Gedinne (Place Langillier 6, 5575 Gedinne). Le bureau est ouvert du lundi au dimanche de 9h à 16h (sauf le mardi).
 Réservation souhaitée à l'avance : +32 (0)61 58 74 84 - tourisme@gedinne.be
 Une caution de 50 € vous sera demandée au moment de l'emprunt de la Becasine.



Des difficultés de mobilité limitent vos sorties en extérieur ?
 Quel que soit votre âge, (re)découvrez le plaisir des balades dans la nature ou au coeur des villages !

GEDINNE

Les sentiers « Becasine » en Ardenne méridionale

TOURISME POUR TOUS



Trois sentiers accessibles sur la commune de Gedinne

Sentier n°1

BALADE EN FORÊT AU DÉPART DE VENCIMONT

Longueur : 4.7 km

Durée : +/- 1 H 15

Type de parcours : aller-retour (demi-tour à la sortie du bois, devant l'espace de prairies ouvert)

Dénivelé : 67 m + | 67 m -

Balisage/trace GPX : portion de la promenade n°15 « D'eau et de racines », balisée par un triangle vert (carte en vente à l'Office du Tourisme). Le tracé exact (trace GPX) est téléchargeable via le QR code en bas de page.

ATTRAIIS DU CIRCUIT

Ce parcours est situé au sein de la Vallée de la Houille. Au départ de la randonnée, vous pourrez découvrir le petit village de Vencimont où se trouvent plusieurs gîtes et restaurants.

Après la zone villageoise, la balade vous offre un joli cadre apaisant en forêt. À certains endroits, vous apercevrez et entendrez la rivière en contrebas.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement au centre du village de Vencimont (Rue Grande 63, 5575 Gedinne).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante pour le passage de la Becasine et d'un revêtement stabilisé (asphalte et sentier forestier) ;

- de pentes raisonnables pour l'utilisation de l'outil avec, toutefois, une côte moyenne sur 350 - 400 m avant d'arriver dans le bois.



Sentier n°2

BALADE EN FORÊT AU DÉPART DE GEDINNE

Longueur : 3.4 km

Durée : +/- 1 H

Type de parcours : aller-retour (demi-tour au croisement en forme de Y)

Dénivelé : 52 m + | 52 m -

Balisage/trace GPX : portion de la promenade n°6 « Chersi », balisée par un rectangle vert (carte en vente à l'Office du Tourisme). Le tracé exact (trace GPX) est téléchargeable via le QR code en bas de page.

ATTRAIIS DU CIRCUIT

Le parcours débute à l'Office du Tourisme de Gedinne situé à côté d'un espace d'exposition sur la Guerre Froide. Ces deux lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Une fois le bureau touristique et le centre de Gedinne derrière vous, la promenade vous conduit dans un environnement boisé au beau milieu de la Vallée de la Houille. En sillonnant cette forêt, principalement composée de feuillus, le sentier vous dévoile de très belles vues sur la rivière ainsi que sur des prairies humides et des clairières.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement de la Place Languillier (Place Languillier 6, 5575 Gedinne).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante pour le passage de la Becasine, malgré quelques endroits plus étroits ;
- de pentes raisonnables pour l'utilisation de l'outil ;
- d'un revêtement stabilisé (asphalte, chemin empierré et sentier forestier).

Les obstacles à anticiper :

- les bordures à la sortie et l'entrée du parking de l'Office du Tourisme ;
- des cailloux ou racines traversant le sol à plusieurs endroits en forêt ;
- un petit pont traversant le ruisseau d'Hujon à mi-parcours, avec une marche pour la montée et la descente de la structure.



Sentier n°3

BALADE HISTORIQUE DU MAQUIS

ATTRAIIS DU CIRCUIT

Ce parcours boisé sur route et chemin forestier vous emmène au cœur du massif de la Croix-Scaille. Plus grand massif de l'Ardenne méridionale, cet ensemble forestier s'étend sur environ 3.500 hectares et possède une biodiversité très riche.

La balade débute et se termine à la Tour du millénaire, un belvédère en forme de sablier de 60 m de haut qui surplombe le massif de la Croix-Scaille. Au pied de la Tour se trouve un chalet proposant snacks et rafraichissements lors des week-ends et vacances scolaires.

Durant la randonnée, vous passerez par le point culminant de la province de Namur (504 m). Vous aurez aussi l'occasion de découvrir la Ferme Jacob, une ancienne ferme du 17e siècle qui constitua un haut lieu de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Le parcours est d'ailleurs équipé de panneaux historiques sur le Maquis de Gedinne.

Longueur : 5.2 km

Durée : +/- 1 H 30

Type de parcours : boucle

Dénivelé : 98 m + | 98 m -

Balisage/trace GPX : promenade n°42 « Espace Liberté 44 », balisée par un rectangle rouge (carte en vente à l'Office du Tourisme). La trace GPX est téléchargeable via le QR code ci-contre.

DESCRIPTION TECHNIQUE DU TRACÉ :

Parking : espace de stationnement de la Tour du millénaire (Malcampée, 5575 Gedinne).

Le début et la fin du parcours se font sur la route.

Le sentier se compose :

- d'un chemin de largeur suffisante et de pentes raisonnables pour l'utilisation de la Becasine ;
- d'un revêtement stabilisé (asphalte, chemin empierré et sentier forestier).

Les obstacles à anticiper : après avoir quitté la route asphaltée et rejoint le sentier empierré (km 2), plusieurs radiers traversent le chemin.



Les trois itinéraires proposés dans cette brochure ont été **testés en Becasine** par l'Office du Tourisme de Gedinne et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

Ils ont été sélectionnés pour leur **accessibilité**, mais également pour leurs intérêts **touristiques, naturels et paysagers**.

Téléchargez les traces GPX des circuits via le QR code ci-dessous.

